

## Message de M. Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur

### Cérémonie d'hommage aux héros de la Gendarmerie

16 février 2022

En cet instant dans chaque département de France, les autorités civiles, judiciaires et militaires se recueillent en souvenir des gendarmes qui sont allés au bout de leur engagement au nom de la France et de la République.

Trois gendarmes ont, au cours de ces derniers mois, payé de leur vie le service auquel ils avaient consenti.

Trois vies données pour notre pays et la protection de nos concitoyens.

Trois de vos camarades que nous n'oublierons jamais :

La maréchale des logis chef Jennifer BENET, du groupe de commandement de la compagnie de gendarmerie départementale d'Hyères, 36 ans.

Le maréchal des logis chef Claude RUOCCO, du PSIG de Dardilly, 53 ans.

Le gendarme Gaëtan BINET, de la Brigade de proximité de Port-Jérôme-sur-Seine, 27 ans.

Différents par leurs individualités et leurs expériences ils ont en commun d'incarner désormais l'idée de la mission remplie jusqu'au bout, de témoigner de la noblesse du service, du courage de l'engagement.

Nos pensées en cet instant vont bien sûr à leurs familles, à leurs proches et à leurs camarades éprouvés comme elles vont aussi plus largement à l'ensemble des victimes du devoir et à leurs familles.

L'hommage juste et nécessaire que nous rendons à vos camarades aujourd'hui nous rappelle l'exigence de votre vocation de gendarme.

Servir.

Protéger ou neutraliser, prévenir ou réprimer, mais servir.

En métropole ou outre-mer, en brigade ou en escadron, le jour et la nuit, servir.

Pour l'ordre et la sécurité, pour la population et par le gendarme, servir.

Gendarmes, vous êtes premières lignes et derniers recours.

Vous êtes présence rassurante, main tendue, oreille attentive.

La Nation a confiance en vous ! Vos chefs, les élus dans tous les territoires et les plus hautes autorités de l'Etat partagent cette confiance.

Cet hommage à vos morts est aussi le vôtre. Celui rendu à des héros ordinaires qui agissent dans la discrétion et l'humilité du service quotidien pour la paix publique et le maintien de l'ordre. Pour la France et les Français.

Que la lignée illustre dans laquelle vous vous inscrivez et dont les faits d'armes sont inscrits sur vos drapeaux et étendards, que le souvenir de vos camarades disparus renforcent votre engagement et renouvellent votre ardeur à servir notre pays et protéger nos concitoyens.

Soyez fiers de servir sous cet uniforme comme la République est fière de la Gendarmerie nationale !

Vive la Gendarmerie nationale !

Vive la République !

Vive la France !